

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2024/50

Nombre de délégués  
Titulaires en exercice : 35  
Titulaires présents : 25  
Suppléants votants : 01  
Procurations : 07  
Votants : 33  
  
Pour : 33  
Contre : 00  
Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai à dix-huit heures et trente minutes,  
Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la salle Georges Melies de Nexon, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.  
Date de convocation du Conseil Communautaire : 22 mai 2024

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), M. BREZAUDY Alain  
(procuration de Mme DESSEX Martine), Mme MAYOUSSE Martine (procuration de M. BONNAT  
Christian), M. BROUSSE Hervé, M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. DEVARISSIAS  
Philippe, M. GOUDIER Jean-Louis, Mme BELAIR Florence, M. GAYOT Loïc (procuration de M.  
RICHIGNAC Guillaume), M. MASSY Jean-Marie, M. ESCOUBEYROU Pascal, M. GERVILLE-REACHE  
Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane  
(procuration de M. LE GOFF Jean), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. GARNICHE  
Roland, M. BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier),  
M. DARGENTOLLE Georges (procuration de M. CAILLOT Alain), Mme HILAIRE-GENIN Karine, M.  
DELOMENIE Bernard, M. CUILLERDIER Simon, Mme LACOURARIE Bernadette (suppléante de M.  
CHAMINADE Gérard).

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, M. RICHIGNAC Guillaume, Mme DESSEX Martine, M.  
BONNAT Christian, M. CAILLOT Alain, M. LE GOFF Jean, M. CHAMINADE Gérard (suppléé par Mme  
LACOURARIE Bernadette), M. MARCELLAUD Didier, M. DOGNON Jean-Bernard.  
ABSENTE : Mme VALLADE Sylvie

SECRETAIRE : M. GAYOT Loïc

## **Objet : Schéma Intercommunal de Développement de la Lecture Publique**

### **Exposé :**

Le Président rappelle que depuis la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, dite loi « Bibliothèques », il est nécessaire d'acter un schéma de développement de la lecture publique pour le réseau de médiathèques intercommunales notamment afin de pouvoir bénéficier de l'ensemble des aides proposées notamment par les services de la DRAC.

Ce document synthétise les grands axes de travail et de développement de la lecture publique sur le territoire du Pays de Nexon-Monts de Châlus avec notamment l'intégration de la bibliothèque de Saint Priest-Ligoure :

- Renforcer la structuration du territoire avec notamment l'intégration de la bibliothèque de Saint Priest-Ligoure ;
- Fédérer le partenariat des médiathèques notamment avec la Bibliothèque Départementale de la Haute-Vienne ;
- Favoriser l'action culturelle sur un large territoire ;
- Diversifier les services (nouveau service de jeux vidéo...)
- Réduire les inégalités des publics (intensification des actions en faveur de la réduction de la fracture numérique...).

Ce schéma doit ainsi être fourni à la Commune de Saint Priest-Ligoure pour son dépôt de demande de Dotation Globale de Développement auprès de la DRAC pour le projet d'aménagement du bâtiment.

Ce schéma intercommunal de développement de la lecture publique a été présenté et validé par la commission culture réunie le 2 avril 2024.

**Délibération :**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le schéma intercommunal de développement de la lecture publique annexé à la présente délibération.

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture  
le :  
Publié ou notifié  
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus  
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 28 mai 2024.

Le Président,  
Emmanuel DEXET

